

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS
Recyclages en droit - Madame N. NOËL-ADAMS
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 BRUXELLES

FUCaM
Recyclage en droit - Madame I. LEKIME
Ateliers des FUCaM - Rue des Sœurs Noires, 2
7000 MONS

INFORMATIONS PRATIQUES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Madame N. NOËL-ADAMS
BRUXELLES - FUSL
Tél. : 02 - 211 79 58
Fax : 02 - 211 79 97
noel@fusl.ac.be
<http://www.fusl.ac.be/fr/127.html>

Madame I. LEKIME
MONS - FUCaM
Tél. 065 - 40 69 12
Fax. 065 - 35 57 42
isabelle.lekime@fucam.ac.be
<http://www.fucam.ac.be/ufrd/recyclage>

INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription à chacun des cycles de trois conférences s'élève à 80 euros. Il comprend les livrets édités par Anthemis et reprenant les contributions des orateurs. L'inscription est gratuite pour les étudiants en droit mais elle ne permet pas d'obtenir les livrets distribués aux participants en début de séance.

Les droits d'inscription doivent être versés sur le compte bancaire de l'institution où le recyclage sera suivi.

BRUXELLES : 310-1801652-60 avec la mention «Actualités de droit international privé» et/ou «Actualités de droit immobilier» ET le nom du participant.

MONS : 370-0347211-38 avec la mention «Recyclage en droit» suivie de l'intitulé du cycle «Actualités de droit international privé» et/ou «Actualités de droit immobilier» ET du nom du participant.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception du bulletin ET du paiement.

Une attestation de participation sera remise à la fin de chaque cycle.
Formation permanente des avocats : 6 points par cycle.

CALENDRIER DES CONFÉRENCES

2009

À BRUXELLES

FUSL - FACULTÉ DE DROIT - AUDITOIRE 1 - BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE, 43

PREMIER CYCLE : ACTUALITÉS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Le nouveau régime des contrats internationaux (Rome I)
le 5 mars 2009, de 18 à 20 h

Nouvelles règles européennes pour déterminer la loi applicable aux obligations non contractuelles : règlement 964/2007 (Rome II)
le 12 mars 2009, de 18 à 20 h

Droit international privé et droit de la famille
le 19 mars 2009, de 18 à 20 h

DEUXIÈME CYCLE : ACTUALITÉS DE DROIT IMMOBILIER

La vente d'immeuble et les contraintes du droit administratif
le 23 avril 2009, de 18 à 20 h

Les intervenants à la construction immobilière
le 7 mai 2009, de 18 à 20 h

Les intervenants à la négociation immobilière
le 14 mai 2009, de 18 à 20 h

À MONS

CAMPUS DES FUCaM - AUDITOIRE A3 - CHAUSSÉE DE BINCHE, 151
(ENTRÉE : CHEMIN DES MOURDREUX)

PREMIER CYCLE : ACTUALITÉS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Le nouveau régime des contrats internationaux (Rome I)
le 12 mars 2009, de 18 à 20 h

Nouvelles règles européennes pour déterminer la loi applicable aux obligations non contractuelles : règlement 964/2007 (Rome II)
le 19 mars 2009, de 18 à 20 h

Droit international privé et droit de la famille
le 26 mars 2009, de 18 à 20 h

DEUXIÈME CYCLE : ACTUALITÉS DE DROIT IMMOBILIER

Les intervenants à la construction immobilière
le 23 avril 2009, de 18 à 20 h

Les intervenants à la négociation immobilière
le 7 mai 2009, de 18 à 20 h

La vente d'immeuble et les contraintes du droit administratif
le 14 mai 2009, de 18 à 20 h

31^e SESSION
2009

RECYCLAGE EN DROIT

PREMIER CYCLE
**Actualités de droit
international privé**

DEUXIÈME CYCLE
**Actualités de droit
immobilier**

Une organisation des Facultés de droit
de l'Université catholique de Louvain
des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles
avec les Facultés Universitaires Catholiques de Mons



ANTHEMIS

MONS - BRUXELLES

COMITÉ SCIENTIFIQUE

M. Ignacio de la SERNA

Juge d'instruction au tribunal de première instance de Charleroi

Maître de conférences aux FUCaM

Mme Isabelle DURANT

Professeur à l'UCL

M. Pierre JADOUL

Directeur des recyclages en droit

Professeur aux FUSL

Avocat au barreau de Bruxelles

M. Louis le HARDÏ de BEAULIEU

Professeur aux FUCaM

Mme Nicole VERHEYDEN-JEANMART

Professeur émérite de l'UCL

Avocat au barreau de Bruxelles

PREMIER CYCLE :

« ACTUALITÉS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ »

MARS 2009

LE NOUVEAU RÉGIME DES CONTRATS INTERNATIONAUX (ROME I)
par PATRICK WAUTELET, chargé de cours à l'Université de Liège, avocat au barreau de Bruxelles

La convention de Rome du 19 juin 1980 a longtemps constitué le point de repère pour déterminer le régime applicable aux contrats internationaux. Cette convention a récemment fait l'objet d'une modernisation importante avec l'adoption d'un règlement européen visant à la remplacer. Ceci est l'occasion de faire le point sur le régime des contrats internationaux en Belgique, en insistant particulièrement sur les modifications apportées par le règlement à ce régime ainsi que sur les autres nouveautés récentes qui intéressent la matière.

Jeudi 5 mars 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 12 mars 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

NOUVELLES RÈGLES EUROPÉENNES POUR DÉTERMINER LA LOI APPLICABLE AUX OBLIGATIONS NON CONTRACTUELLES : RÈGLEMENT 964/2007 (ROME II)

par Stéphanie FRANCO, professeur à l'Université catholique de Louvain, chercheur qualifié honoraire du FNRS

Le règlement 864/2007 (dit Rome II) entrera en vigueur le 11 janvier 2009. Dès cette date, ses dispositions constitueront la référence pour déterminer, dans tous les litiges internationaux, la loi applicable aux obligations non contractuelles et remplaceront, sur ce point, les règles du code de droit international privé. Ce règlement vise des situations variées et pouvant survenir dans la pratique de tout généraliste : outre les cas de responsabilité classique, le règlement vise l'enrichissement sans cause, la gestion d'affaires et la « culpa in contrahendo », mais aussi la concurrence déloyale, les dommages résultant d'une atteinte à l'environnement, aux règles de concurrence, aux droits de propriété intellectuelle ou encore les dommages dérivant de l'exercice du droit de grève. Ses dispositions principales seront présentées dans une perspective pédagogique.

Jeudi 12 mars 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 19 mars 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET DROIT DE LA FAMILLE

par Sylvie SAROLEA, avocate au barreau de Nivelles, professeur à l'Université catholique de Louvain et Caroline HENRICOT, assistante à l'Université catholique de Louvain, avocate au barreau de Bruxelles

Le droit international privé familial est en constante mutation. Profondément réformé par le Codip il y a quatre ans, il continue à évoluer sous l'influence des modifications du droit interne (filiation adoptive et biologique), des droits étrangers (nouvelles formes de vie familiale, révision de la Mudawwanah au Maroc). S'ajoutent à ces interventions du législateur celles des juges : la Cour européenne des droits de l'homme s'intéresse à l'adoption internationale tandis que la Cour de cassation revient une fois encore sur la polygamie ou la répudiation. Ces touches diverses dessinent un tableau parfois difficile à décoder. La conférence propose d'en faire l'exercice sur deux grands thèmes : la filiation internationale et la réception du droit marocain.

Jeudi 19 mars 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 26 mars 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

DEUXIÈME CYCLE :

« ACTUALITÉS DE DROIT IMMOBILIER »

AVRIL - MAI 2009

LA VENTE D'IMMEUBLE ET LES CONTRAINTES DU DROIT ADMINISTRATIF

par Jean BOURTEMBOURG, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférences aux Facultés Universitaires Catholiques de Mons

Les pouvoirs publics peuvent limiter l'usage des biens conformément à l'intérêt général. Les exigences de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la protection de l'environnement entraînent un foisonnement de textes dont certains doivent nécessairement être pris en compte à l'occasion des ventes d'immeubles. On rappellera les principes, on synthétisera l'essentiel et l'accent sera mis sur les innovations.

Jeudi 23 avril 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 14 mai 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

LES INTERVENANTS À LA CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

par André DELVAUX, avocat au barreau de Liège, maître de conférences à l'Université de Liège

Les intervenants se multiplient, les techniques évoluent, de même que les modes d'organisation. Tout cela bouleverse-t-il l'imputabilité, les fautes et en définitive les responsabilités ? Comment la jurisprudence répond-elle ?

Jeudi 7 mai 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 23 avril 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

LES INTERVENANTS À LA NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

par Jeanne STICHELBAUT, assistante à l'Université catholique de Louvain, avocate au barreau de Bruxelles

Très souvent, vendeur et acquéreur potentiel ne sont pas seuls sur la scène de la négociation immobilière. Notaires et/ou agents immobiliers interviennent, de manière plus ou moins étendue, dans le cadre de la négociation voire de la conclusion du contrat de vente. À quelles obligations ces deux intermédiaires sont-ils soumis à l'égard de leur client, du candidat acquéreur et/ou de leurs homologues ? Quels sont par ailleurs leurs droits ? La réflexion fera le point sur ces questions, notamment à la lumière des récents arrêtés royaux des 14 novembre 2006 et 12 janvier 2007 adoptés en cette matière.

Jeudi 14 mai 2009, de 18 à 20h (FUSL)
Jeudi 7 mai 2009, de 18 à 20h (FUCaM)

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

RUE :

N° :

CODE POSTAL :

LOCALITÉ :

PROFESSION :

TÉL. :

FAX :

E-MAIL :

POUR LES MAGISTRATS, GRADE ET/OU FONCTION :

Nom de la personne ou de l'entreprise qui effectue le paiement des droits d'inscription :

Participera au(x) cycle(s) (*) :

- Actualités de droit international privé (80 euros)
 Actualités de droit immobilier (80 euros)

et verse la somme de € sur le compte bancaire de l'institution où il/elle compte suivre le recyclage (*) :

- Facultés universitaires Saint-Louis - Bruxelles : 310-1801652-60 (avec la mention « DIP » et/ou « Dt immobilier » ET le nom du participant)

- Facultés Universitaires Catholiques de Mons : 370-0347211-38 (avec la mention « Recyclage en droit » suivie de l'intitulé du cycle « DIP » et/ou « Dt immobilier » ET du nom du participant)

L'inscription sera effective dès réception du bulletin ET du paiement.

DATE :

SIGNATURE

(*) Cochez SVP.

